

Maternelle Jean et Marcelle Barberet

95 avenue Charles Rouxel

77 340 Pontault-Combault

01 70 05 46 24 ce.0771329b@ac-creteil.fr

Compte-rendu du Conseil d'Ecole

Du vendredi 10 novembre 2017

De 18 à 20 heures

PERSONNES PRESENTES:

- Monsieur Ghazelane adjoint au maire chargé des espaces publiques
- Monsieur Marcelot responsable de la vie scolaire
- Madame Robert directrice du centre de loisirs
- Mesdames Rivierre, Chauliaguet, Mongault, Da Costa, Balthazard, Gameiro De Oliveira, Leonetti, Fadigas et Gadrat (représentants des parents d'élèves)
- Mesdames Nathalie Warme, Rodrigues Fernanda, Leblanc Claire ATSEM
- Mesdames Fajula, Ferreira, Grelaud, Ringard, Ronet, Parnière, Fritsch, Mignon-Vernier, Sananès et Monsieur Capbert (enseignants)

PREMIERE PARTIE:

(Présentations et fonctionnement de l'école : le représentant de la Municipalité, les représentants de parents d'élèves, le DDEN nommé sur notre école, le Centre de Loisirs, les enseignantes, les classes - les niveaux et les effectifs -, les ATSEM et les ATEP, la restauration scolaire)

- Présentation des parents d'élèves, des représentants de la municipalité, de l'équipe enseignante avec leur niveau de classe. Monsieur Barone, DDEN, est excusé de son absence.
- Madame Robert, directrice du centre de loisirs, explique son projet sur l'école : tous les élèves participent aux TAP de la petite à la grande section, cela représente environ 150 élèves. Dans les classes, les ATSEM travaillent en binôme avec un animateur et proposent des activités manuelles ou des jeux en extérieur. La mise en route a été difficile avec une nouvelle équipe.

En ce qui concerne l'accueil du soir, les locaux de l'école et le gymnase sont utilisés.

Cinq projets repartis sur l'année : de l'éveil musical pour les Petits, une liaison de la grande section avec l'école Élémentaire, la préparation d'un spectacle de chants avant les vacances de Noël, un projet danse et pour finir l'organisation de jeux sur la structure d'Anne Franck deux fois par mois.

Pendant les vacances, les élèves seront soit sur le centre de Candalle soit sur celui de Barberet.

- Madame Warme est la référente des ATSEM et des ATEEP sur l'école. Elle gère la cantine en s'occupant du côté administratif. Josué, adjoint d'animation, est le responsable pédagogique sur le temps du midi.

Cinq ATSEM, trois ATEEP participent au temps de cantine. Le problème rencontré en début d'année concernait le manque d'effectif au niveau des adultes pour encadrer le temps de cantine. Les deux services de cantine comptent, en effet, 150 élèves. Un adulte doit avoir à sa charge 17 élèves maximum, ce qui n'était pas le cas en début d'année scolaire avec un adulte pour 25 élèves.

Les élèves bénéficient d'activités diverses sur le temps du midi : vélos, jeux...

Madame Warme rappelle l'importance de bien inscrire les élèves à la régie centralisée sinon les prestations seront majorées.

- Dans le cadre du plan PPMS « alerte attentat / intrusion », Madame Warme assure la sécurité au portail le matin et le midi. A 15h45, ce sont 2 enseignants qui se relayent pour la sortie. Nous effectueront un exercice PPMS en date du lundi 27 novembre 2017 avec la présence de Monsieur Lecomte et de deux représentants des parents d'élèves.

SECONDE PARTIE:

(Les travaux, les équipements et le mobilier obtenus avec le budget investissement)

- Les travaux effectués cet été sont satisfaisants, les parcelles ont été remblayées notamment dans la petite cour où les terres-pleins s'affaissaient. Nous regrettons, cependant, que seul les bordures aient été remblayées. En effet, les racines des pins restent apparentes ainsi que des trous dans la petite cour.
- Nous sommes toujours dans l'attente de la nouvelle cabane à vélo depuis février 2017 et espérons l'obtenir en 2018.
- Les peintures au sol dans nos cours de récréation s'effacent alors qu'elles ont été réalisées au printemps dernier. Le service jeunesse prendra en charge la réfection des peintures. Les parents d'élèves proposent leur aide pour ce travail.
- Nous avons reçu du nouveau mobilier dans le cadre du budget investissement et nous remercions la mairie. Une armoire, un meuble casier et une étagère ont été livrés. Il y a eu une erreur de livraison concernant le meuble casier, en effet, le meuble reçu ne correspond pas à ce qui a été commandé. Nous avons les casiers en plastique et attendons l'échange de meuble.

Le mobilier de la classe 8 a été renouvelé en partie : des chaises neuves, un bureau, une chaise adulte et une armoire.

- Le visiophone a été installé, nous attendons qu'il fonctionne afin de pouvoir ouvrir à distance aux parents. La sonnette ne fonctionnant pas depuis février dernier il est difficile d'ouvrir aux différentes personnes qui souhaiteraient accéder à l'école.
- Des odeurs persistent devant le bâtiment en préfabriqué, notamment devant la classe 7 de la moyenne section. Il serait souhaitable que les canalisations soient entretenues plus régulièrement.
- La société qui a changé les distributeurs de papier, les a placés à hauteur d'adulte. Il a fallu faire plusieurs demandes via E-Atal afin de rectifier cela.
- Nous avons rencontré des difficultés en septembre dans le bâtiment en préfabriqué. En effet, il ne faisait que 14 degrés dans ce dernier suite à plusieurs jours de froid. Le chauffage a été allumé au bout de 3 jours et grâce à l'intervention de Monsieur Ghazelane. A la rentrée de la Toussaint, la chaudière ne fonctionnait pas dans le bâtiment principal. Il a fallu deux jours avant l'intervention d'un technicien. Nous regrettons le manque de communication d'un service à l'autre.

TROISIEME PARTIE:

(Le règlement scolaire, les activités pédagogiques complémentaires, point sur la réforme des rythmes scolaire, les projets pédagogiques, les décloisonnements, les animations)

- Lecture et approbation du règlement scolaire ainsi que de la charte de laïcité
- Les activités pédagogiques complémentaires sont un dispositif complémentaire aux 24 heures d'enseignement. Elles visent à apporter un accompagnement différencié, adapté aux besoins de l'enfant pour susciter ou renforcer son plaisir d'apprendre. Elles peuvent également participer à la mise en œuvre d'un projet ou comme c'est le cas cette période-ci entraîner les élèves dans le cadre du PPMS. Tous les élèves sont concernés par ce dispositif.
- En ce qui concerne le sondage en ligne sur le site de la mairie, 1300 réponses ont été recensées. Un point sera fait avant la fin de l'année 2017 en ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires. Les parents d'élèves et l'équipe enseignante sont favorables au retour aux 4 jours pour le bien-être des enfants.
- Les dispositifs auxquels participent nos classes : Première séance, la médiathèque, le projet NUMEC qui concerne les 2 classes de Grande Section. Ce projet vise à établir un comparatif entre la France et le Québec sur l'apprentissage de l'écriture.
- Dans le cadre du projet d'école et de la liaison GS/CP, les enseignantes de Grande Section décloisonnent avec les enseignantes du CP afin d'organiser des jeux mathématiques une fois par mois. Les enseignantes de Petite Section décloisonnent également les après-midis.
- Les animations connues à ce jour en direction des élèves et de leurs familles en lien avec le projet d'école : le samedi 16/12 marché de Noël de 9h à 11h30, le vendredi 22/12 un spectacle de Noël à l'école, un spectacle offert par la municipalité avant les vacances de Noël et une kermesse en fin d'année scolaire.